



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.23/1
21 octobre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission des entreprises, de la facilitation du commerce
et du développement
Réunion d'experts sur la promotion de la compétitivité
à l'exportation des PME
Genève, 8-10 décembre 2004
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Promotion de la compétitivité à l'exportation des PME.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé aux experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire figure dans la section I plus haut. Les experts disposeront de trois jours, du 8 au 10 décembre 2004, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.23/1

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Promotion de la compétitivité à l'exportation des PME

3. À sa huitième session tenue à Genève du 12 au 15 janvier 2004, la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts sur la promotion de la compétitivité à l'exportation des PME.
4. Conformément au mandat de la Commission, la Réunion d'experts devrait examiner de quelle façon la réglementation pourrait être renforcée, notamment en favorisant la participation des PME aux chaînes internationales d'approvisionnement, les relations industrielles verticales avec les filiales étrangères et la responsabilité sociale des entreprises.
5. L'objectif de la Réunion d'experts est de recommander aux gouvernements, au secteur privé et à la communauté internationale des politiques et mesures susceptibles de contribuer à renforcer la compétitivité à l'exportation des PME dans les pays en développement.
6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique sur la promotion de la compétitivité à l'exportation des PME. En outre, les experts sont encouragés à rédiger de brèves communications sur le thème de la Réunion. Ces documents seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Trois ou quatre experts seront invités, pour chaque question, à ouvrir le débat en présentant leur point de vue.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.23/2

Promotion de la compétitivité à l'exportation des PME

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, à sa neuvième session en février 2005. Les experts pourront autoriser le rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

CALENDRIER PROVISOIRE DES SÉANCES

MERCREDI 8 décembre 2004	JEUDI 9 décembre 2004	VENDREDI 10 décembre 2004
<i>(10 heures – 13 heures)</i>	<i>(10 heures – 13 heures)</i>	<i>(10 heures – 13 heures)</i>
Plénière	Discussions informelles	Discussions informelles
Déclarations liminaires	Point 3: (suite)	Point 3: (suite)
Point 1: Élection du bureau		
Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
Présentation du point 3		
Discussions informelles		
Point 3: Promotion de la compétitivité à l'exportation des PME		
<i>(15 heures – 18 heures)</i>	<i>(15 heures – 18 heures)</i>	<i>(15 heures – 18 heures)</i>
Discussions informelles	Discussions informelles	Discussions informelles
Point 3: (suite)	Point 3: (suite)	Examen des résultats de la Réunion
		Plénière (clôture)
		Point 4: Adoption du rapport de la Réunion
